

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYE DE BATNA
DAIRA DE DJEZZAR
COMMUNE DE DJEZZAR Rue principale
Né : NIF 098405435050328

Avis d'attribution provisoire

Conformément à la disposition de l'article 65 décret présidentiel N°15-247 du : 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.

Le président de l'assemblée populaire communale de DJEZZAR, annonce à l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale N°22/2026 annoncé en arabe dans le journal : An-nasr en français dans le journal **L'expression** du : 15/07/2026 ET suite au PV d'ouverture des enveloppes du : 22/07/2026 et suite au PV d'évaluation du 23/07/2026 pour projet suivant : **Réalisation de réseaux d'assainissement à proximité du nouveau CEM DJEZZAR - Maadher**

Et suite au P.V d'évaluation des offres résulte d'attribution provisoire comme suite :

Opération	Entreprise	Note technique	Code fiscale de l'Entreprise	Délai d'exécution	Montant en TTC(DA)	observation
Réalisation de réseaux d'assainissement à proximité du nouveau CEM DJEZZAR - Maadher	YAHIA CHERIF TAHAR	53 pts	153054302027186	45 jours	17.237.150 DA	Moins disant

Tous les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours dans les Dix(10) Jours à compter de la date de la première parution du présent avis conformément à l'article 82 décret présidentiel N°15-247 du : 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.

Le président de l'APC